

DELIBERATIONS DU BUREAU

N° 14-2008

L'an deux mille huit, le six juin à douze heures, le Bureau, régulièrement convoqué en date du trente janvier deux mille huit, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés: 11
Pouvoirs : 3
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 14

Présents(es)

André AUBERIC,
Gérard AZIBI,
Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,
Dominique GUEYTTE,
Bruno LAGIER,
Christine NIVOU,

Hervé RASCLARD,
Michel TACHE,
Catherine VESPIER

Pouvoirs :

Jean-Pierre BUIX à Gérard AZIBI, Jean BESSON à Christine NIVOU, Michèle EYBALIN à Hervé RASCLARD,

Excusés(es)

Jean BESSON, Jean-Pierre BUIX, Pierre COMBES, Michèle EYBALIN, Nicolas ROSIN, Jean-François SIAUD.

Objet : Désignation d'un représentant au CNAS :

Le Président informe le Bureau qu'il doit désigner un représentant au CNAS.
Il propose Michel TACHE.

Le Bureau après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la proposition du Président.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD